

Gland, le 6 octobre 2017

**Extrait de procès-verbal  
de la séance du Conseil communal  
du jeudi 5 octobre 2017**

Présidence : M. Patrick VALLAT

**LE CONSEIL COMMUNAL**

vu le préavis municipal n° 29 relatif à l'arrêté d'imposition 2018;  
ouï le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet;  
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

**décide**

- I. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2018 tel que proposé par la Municipalité;
- II. de transmettre cet arrêté au Conseil d'Etat pour approbation.

*Le délai référendaire débute dès l'affichage au pilier public de la publication dans la Feuille des avis officiels de la décision du Conseil d'Etat.*

Pour le Bureau du Conseil communal :

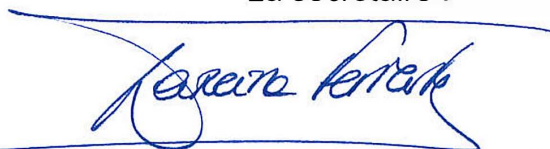
Le président :



Patrick VALLAT



La secrétaire :



Karine TEIXEIRA FERREIRA